



QUE SE PASSE-T-IL EN FORÊT ?

LE NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT DE BRÉVIANDE

La forêt régionale de Bréviande occupe 934,15 ha.

Une forêt doit être entretenue.

696 ha sont retenus en espace d'exploitation forestière durable.

Les principaux enjeux de la forêt de Bréviande

- Enjeu social :

La forêt est très fréquentée avec une intensité variable d'une partie à une autre de la forêt.

- Enjeu environnemental :

Certaines parties de la forêt sont classées au titre de la **protection des paysages**. La forêt joue un rôle dans la **préservation de la ressource en eau potable** (infiltration et captage).

La flore et la faune y sont très riches. Certains habitats patrimoniaux, rares en région Île de France sont présents en forêt de Bréviande. C'est le cas des habitats de type landes humides qui ont donné lieu à la création de la réserve naturelle de Sainte Assise.

La forêt de Bréviande est un maillon indispensable de la ceinture verte autour de Melun.

- Enjeu économique

La forêt de Bréviande est essentiellement feuillue (essentiellement des chênes pour plus de 50%, des châtaigniers, des bouleaux, des charmes et des trembles), même s'il existe quelques peuplements résineux.

Son exploitation forestière est indispensable à sa durabilité et son renouvellement permanent.

Les grandes décisions de l'aménagement

L'installation d'un parcellaire puis de **cloisonnements d'exploitation** sont des préalables indispensables à la mise en oeuvre d'une gestion sylvicole de qualité, ordonnée et bien localisée, respectueuse des arbres et des sols.

Afin de minimiser la surface circulée dans une parcelle, la circulation des engins d'exploitation doit être cantonnée sur un réseau permanent de cloisonnements d'exploitation. Ces cloisonnements sont le plus souvent :

- larges de 4 m,
- parallèles entre eux,
- espacés de 18 m (d'axe en axe).

Dans un contexte périurbain, les renouvellements rapides par parcelle entière (coupes à blanc) sont de moins en moins bien acceptés et finissent souvent par une situation de blocage.

Pour cette raison, toute la surface en sylviculture sera traitée en **futaie irrégulière (coupe jardinatoire)**. Ce mode de traitement cherche à faire cohabiter durablement des arbres de diverses dimensions, d'essences et d'âges variés tout en assurant la pérennité du peuplement par son renouvellement

constant dans un écosystème stable. Il garantit la **continuité du couvert arboré et la préservation des paysages**.

- Amélioration de l'état sanitaire,
- Récolte des bois ayant atteint le diamètre d'exploitabilité,
- Amélioration des bois en croissance,
- Régénération du peuplement,
- Structuration du peuplement.

La **desserte forestière** sera améliorée de manière à rendre accessibles aux camions. L'amélioration de la desserte contribuera à la réduction des distances de débardage (donc à la préservation de l'état des pistes) et facilitera le stockage de bois.

1. Les opérations de débusquage et de débardage consistent à amener le bois exploité dans la parcelle jusqu'à une **aire de dépôt** située en bordure de route. Pour ce faire, les engins circulent le plus souvent sur **des cloisonnements** et sur des layons de parcelles.

2. Le camion grumier est alors chargé au niveau des places de dépôts. Une fois chargé, il peut peser une **quarantaine de tonnes**. Les infrastructures doivent donc être conçues pour supporter un tel poids.



La **remise en état des chemins** et des dessertes est réalisée après les travaux en fonction des conditions climatiques (notamment l'humidité des sols).

Le public, habitué à parcourir la forêt de Bréviande, mérite d'être informé régulièrement sur la vie de la forêt, et notamment sur la gestion forestière, sur la nécessité des coupes, sur leur calendrier, sur l'utilisation du bois prélevé... La communication est indispensable dans cette forêt où le public risque d'être d'autant plus sensible aux coupes que celles-ci ont été interrompues pendant plusieurs décennies.

Document réalisé à partir des informations de l'Agence des Espaces Verts



Association des Bois du Canton
1, rue d'Ormesson

77240 VERT SAINT DENIS

